

À Château-Thierry, ambiance électrique autour des mobilités

MIS EN LIGNE LE 1/12/2019 À 08:43 ↗ MICHEL MAINNEVRET

Des bornes de recharge pour les vélos électriques seront installées sur les bords de Marne. Une cité des Fables déjà bien pourvue pour les mobilités électriques. Tour d'horizon.



Vendredi, une délégation de l'Alec et d'Enedis a fait le tour des installations électriques. Un périple qui a pris fin autour de la borne de la place de la mairie.

Les bords de Marne, lieu idéal pour la promenade à vélo... électrique. Si bien que des bornes de recharge y seront installées une fois les travaux sur les berges terminés. C'est Sébastien Eugène qui l'annonce. Ce vendredi, le maire de Château-Thierry participait à une opération de promotion de la mobilité électrique organisée par Enedis et l'agence locale de l'énergie et du climat du Sud de l'Aisne (ALEC). Où en est d'ailleurs la Ville de Château-Thierry en matière de mobilité électrique ? Dans une cité des Fables qui s'étale des berges à Blanchard, les particuliers, eux, ont compris depuis longtemps que le vélo électrique est bien utile pour franchir les pentes.

“Continuez d'explorer d'autres solutions énergétiques !”

Quant à la Ville, elle a épousé la cause de l'électrique il y a déjà quelque temps. Les véhicules ? La municipalité en possède -sauf des fourgons, c'est plus compliqué sur ce point -, mais, selon Bruno Foucart, responsable des services techniques, un peu moins en proportion qu'au sein de l'Agglomération, où le chiffre est de 20 %, pour les électriques ou autres décarbonés, est avancé.

« On a aussi du petit matériel, comme un nettoyeur de rue de type glouton, ou encore des taille-haies et souffleurs », énumèrent MM. Eugène et Foucart.

Au niveau des installations publiques, Château-Thierry possède deux bornes de recharge, place de l'Hôtel-de-Ville et au pôle Jean-Pierre Lebègue, avec chacun deux prises : l'une rapide, pour alimenter par exemple une Renault Zoé en deux heures ; et une autre normale, comme pour un vélo.

Des prises gratuites pour le particulier mais accessibles par le biais d'un code. Ce n'est pas tout, la rénovation complète de la place du Maréchal-Leclerc actuellement en cours entraînera à ses abords l'installation d'une troisième borne municipale.

Mais d'autres bornes publiques existent dans la cité des Fables : dans le quartier des Vaucrises, l'Useda (union des syndicats d'énergie de l'Aisne) en possède une à l'Utas ; tandis que la communauté d'agglomération gère plusieurs bornes : au Citélium (dont elle est le gestionnaire), puis logiquement à l'Aiguillage (son siège), pour y alimenter donc ses véhicules.

Du côté de la communauté de communes de Charly-sur-Marne, une deuxième borne, plus rapide, est annoncée pour l'année prochaine. Sans surprise, les véhicules électriques de cette intercommunalité servent surtout aux agents chargés des soins infirmiers et du maintien à domicile.

La recherche doit continuer

D'après Tamara Djordjevic, chargée de mission énergie climat à l'ALEC, il existe 22 prises à travers 10 bornes dans le sud de l'Aisne. Globalement, les acteurs publics qui ont participé à la table ronde organisée ce vendredi se montrent satisfaits de ces nouvelles mobilités, à l'exemple de cette adresse d'un membre d'une intercommunalité aux quelques représentants de constructeurs de véhicule qui étaient dans la salle : « *Continuez d'explorer d'autres solutions énergétiques !* »

Un autre intervenant conclut : « *Nous sommes au début d'un chemin.* »